



Le sport et les APSA dans les formations d'enseignement supérieur en débat : quels enjeux sociaux, éducatifs et donc politiques ? / Jour 1, 10h30 à 11h30

Cette séquence sera introduite par Christian Vivier, historien, professeur des universités et ancien président de la Société française d'histoire du sport. Il interviendra sur « un État providence » qui s'était engagé fortement dans des politiques publiques, sur le sport à l'université en particulier avec la loi Faure (1968), donnant lieu aux créations de structures, UER -EPS) et SUAPS, dotées de missions propres. Mais celles-ci se trouvent percutées par une combinaison de mesures et logiques politiques défavorables depuis des années au service public de l'ESR : la LRU, une politique d'austérité (moins de dépenses publiques par étudiant·e à l'université), le new management public, ... Tout ceci plaçant l'université dans un processus de mise en concurrence et impactant chaque structure et personnel dans ses missions.

Cette intervention sera suivie par celle de l'ARIS, portant sur les enjeux actuels au sein des STAPS de formation à et par les Pratiques Physiques Sportives et Artistiques (PPSA), et de recherche. Cette intervention pointera 3 constats et des enjeux :

- La fragilisation sur plusieurs axes de la mention Éducation et Motricité qui est la filière historique/identitaire pour les STAPS amenant au Master Meef EPS (ou PE), préparant aussi au concours du CAPEPS.
- Les enjeux autour de la 74^{ème} section (pluridisciplinaire) et la place des recherches en SHS, en sciences de l'intervention et particulièrement sur les PPSA.
- De même, les pratiques et contenus en SUAPS sont impactés par les objectifs politiques assignés aux sports (cohésion sociale, santé, lutte contre la sédentarité, bien-être), sans oublier l'arrière-plan du contexte des JOP 2024 ; cette approche de promotion du sport, objet non défini, se fait-elle au détriment d'une approche réflexive (universitaire) de développement moteur et personnel des étudiant.es dans et par les APSA ?

Il y aura enfin une intervention par vidéo de D. Bouthier (20 minutes) répondant à 2 questions qui lui ont été posées :

- 1/ La valeur formatrice de la pratique sportive en général.
- 2/ À quelles conditions une pratique sportive à l'université a une valeur universitaire ?